



OFFRE D'ACHAT D'UN TERRAIN

RUES LAFLEUR ET LAINESSE

Offrant

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Objet

Dans le cadre de la mise en vente par la Ville de Val-d'Or de terrains résidentiels sur les rues Lafleur et Lainesse, j'offre de me porter acquéreur du terrain ci-après décrit :

Numéro de lot : _____ Adresse : _____

Prix tel que déterminé : _____ plus les taxes applicables.

Dépôt

Je joins à la présente offre une traite bancaire un mandat-poste d'un montant de _____ \$, à l'ordre de la « Ville de Val-d'Or ». Ce montant représente un dépôt de 10% du coût d'acquisition du terrain désigné ci-dessus.

En aucune façon, l'encaissement de ce chèque par la Ville ne devra être interprété comme étant une acceptation de ladite offre. Si mon offre est acceptée par la Ville, cette somme sera imputée au prix d'achat, mais dans le cas où elle ne serait pas acceptée, la Ville me remettra ce montant.

Le solde de prix de vente ainsi que toutes taxes applicables et autres frais seront payables en totalité au moment de la signature de l'acte de vente et devront être remis au notaire instrumentant avant la transaction.

Obligations

Si mon offre est acceptée par la Ville, je comprends et accepte que je devrai :

1. signer l'acte de vente devant notaire dans les soixante (60) jours suivant l'acceptation;
2. acquitter tous les frais inhérents à la transaction;
3. acquitter les frais de raccordement de la propriété au réseau d'aqueduc et d'égout de la Ville;
4. construire un immeuble résidentiel respectant les normes de construction et d'implantation au cours des deux (2) années suivant la date de l'acte de vente;
5. ne pas vendre ce terrain à un tiers avant d'y avoir construit une résidence conforme à la réglementation en vigueur et de l'avoir occupé pendant une période minimale d'un an de la date de fin des travaux.

Défaut

Je comprends et accepte également que si je ne respecte pas les engagements prévus à la présente offre dans les délais impartis :

- Avant la signature de l'acte de vente : l'acceptation de mon offre deviendra immédiatement nulle et non avenue, sans nécessité d'avis, le dépôt restant acquis à la Ville à titre de dommages et intérêts, sans préjudice à tout autre recours;
- Après la signature de l'acte de vente : je devrai rétrocéder le terrain à la Ville à mes frais, au prix payé, duquel sera conservée une somme de 10% dudit prix, et sans restitution pour quelque acompte, taxe, amélioration ou construction.

Dispositions générales

1. Je comprends que les prix affichés dans l'avis de mise en vente des terrains sont fixes et non négociables.
2. Je comprends que je dois contacter le Service du greffe de la Ville pour obtenir toutes informations ou précisions nécessaires à ma compréhension du présent formulaire d'offre d'achat.
3. Je comprends qu'en signant ce formulaire, lequel constitue une offre d'achat, je m'oblige contractuellement à acheter le terrain décrit ci-dessus dans le cas où la ville accepterait mon offre.
4. Je me réserve le droit de retirer la présente offre au moyen d'un avis écrit à la Ville, en tout temps, avant l'acceptation de celle-ci par la Ville.

En ce cas, elle deviendra nulle et sans effet et le dépôt sera immédiatement remis au soumissionnaire.

5. Je comprends et accepte que les droits résultant de la présente sont des droits personnels et ne peuvent être cédés ou transférés à mes ayants droit ou à des tiers.
6. En cas d'acceptation, cette offre fera partie intégrante de l'acte de vente.

Signé à _____, ce _____ 20_____.

Nom :

Nom :